

la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

L'immigration:
il n'est pire sourd...
(p. 3)

Comité directeur de l'Amicale

La XI^e AG en perspective



Poissy

Face à l'extrême droite
Les anti-racistes
se mobilisent

Football

L'Egypte barre
la route de
Los Angeles à l'E.N.

la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE

■ Commission
partitaire n° 84700

■ Organe de l'Amicale
des Algériens en Europe
Hebdomadaire

■ Directeur de la
publication
Abdelkrim SOUICI

■ Rédaction - Administration

3, rue Joseph Sansbœuf
75008 Paris
Tél. : 387.35.09
CCP : 22 632 27 Paris

■ Bureau d'Algér
Centre d'information
de l'émigration
36, rue Asselah Hocine
Algér
CCP : 30 20 Algér

■ Nos abonnements sont
payables à la commande
sur la base des tarifs
indiqués ci-dessous,
et libellés exclusivement
en Dinars algériens,
ou Francs français,

■ Algérie :
Un an : 115 DA
Six mois : 60 DA

■ France et autres pays :
Un an : 190 ff
Six mois : 100 ff

Une réduction de 50 % est
consentie, sur les abonne-
ments, aux jeunes de moins de
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement
d'adresse, nous prions
nos abonnés de nous
informer une semaine
à l'avance, en nous joignant
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à
notre rédaction, ne peuvent
être réclamés par leur
expéditeur. Leur envoi
implique l'accord de
l'auteur pour leur
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ Cadet Photocomposition
9, rue Cadet - 75009 Paris
Imprimerie d'ETC
76190 - Yvetot

SOMMAIRE

N° 74 du mercredi 22 Février 1984

■ COMITE DIRECTEUR
DE L'AMICALE
La XI^e A.G. en perspective
(p. 4 et 5)

EDITORIAL

- Il n'est pire sourd 3

EMIGRATION

- Les A.G. de l'AAE - Une seule solution : l'unité 6
- Manifestation contre l'extrême-droite et le racisme à Poissy 7

ACTUALITE

- L'actualité de la semaine 10-11

MAGAZINE

- Livres : « Les jeunes d'origine étrangère » de Maria Llaumett 13
- Théâtre : « Fer-daouss » 14

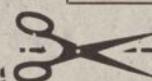
SPORTS

- Un jeune émigré crée l'événement au tournoi de boxe du 24 février 15
- L'E.N. de football éliminée par l'Egypte 16

A nos lecteurs

Pour des raisons techniques et de diffusion, La Semaine sera datée désormais du mercredi et non du jeudi comme précédemment.

Nous rappelons, à cette occasion, que tout courrier destiné à la rédaction doit être adressé au rédacteur en chef. La Semaine, 3, rue Joseph Sansbœuf, 75008 PARIS.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »
à servir à l'adresse suivante :

NOM Prénom
Adresse Ville Pays

Je règle aujourd'hui la somme de (*)

par chèque bancaire ci-joint (*) par chèque postal ci-joint (*)
par mandat ci-joint (*).

(1) biffer la mention inutile

— (*) libellé exclusivement en DA ou en FF
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph Sansbœuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'information de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

Il n'est pire sourd...

L'IMMIGRATION occupe de plus en plus la scène de l'actualité en France : cela s'est vérifié, une nouvelle fois, la semaine passée.

Elle occupe cette scène non pas en tant qu'acteur, mais plutôt comme thème. L'actualité en est d'autant plus friande que ce thème est extrêmement riche. Quantitativement, il est inépuisable. L'on croit savoir que, même si l'immigration venait à disparaître en France, on continuerait d'en parler...

Qualitativement le thème, outre les sensibilités qu'il éveille, offre une gamme tellement diversifiée de sujets qu'on aurait du mal à en trouver de comparable. Qu'il s'agisse de l'emploi et du chômage, du logement (plus précisément de délogement de squatters) de (in)sécurité ou de délinquance, de santé et de Sécurité sociale, d'éducation et d'enseignement, de culture et de mœurs, on retrouve l'immigration au centre du débat.

LA Communauté étrangère travaillant en France est « mêlée à toutes les sauces ». Et sans doute, pour davantage corser celles-ci, a-t-on une préférence pour l'immigration origininaire des pays du soleil, de l'autre côté de la Méditerranée.

Le phénomène n'est, certes, pas récent. Il s'est déjà manifesté par le passé mais à une période où l'affrontement de l'époque pouvait l'expliquer sinon le justifier. De plus, à l'époque, il était circonscrit aux seuls aspects de ce même affrontement tandis qu'aujourd'hui il est généralisé à tous les aspects de l'activité sociale, économique, culturelle et politique de la France.

Jamais, en effet, la présence des étrangers — des Maghrébins et surtout des Algériens — n'a autant conditionné la vie en France. Jamais, depuis la guerre d'Algérie, l'on n'est parvenu, ici, à faire de cette présence un thème mobilisateur de l'opinion et des foules. Jamais, en effet, le racisme — car c'est de lui qu'il s'agit — n'a été à ce point affiché, proclamé et banalisé au point de servir de thème central — efficace ! — à des partis politiques français officiellement reconnus.

C'est là un constat. Ce même constat nous conduit à en établir un autre. Il s'agit de la présence, désormais précise, d'un grave danger contre l'immigration d'abord, bien sûr, mais aussi, et surtout, contre la France et la République.

LE racisme anti-immigrés, qui ne compte déjà que trop de victimes, n'est qu'un paravent. C'est l'arbre qui cache la forêt. Sous la protection de ce que l'on appelle ici la démocratie, et en totale contradiction avec les conventions et les lois anti-racistes, il lui est permis de rassembler tous les racistes et de les organiser. Plus encore il lui est permis de lancer impunément ses appels à la haine et de susciter de nouvelles adhésions en éveillant « l'esprit du mal ».

Il parvient à ses fins, aujourd'hui, parce que beaucoup, en France, n'ont pas pris conscience et ne se sentent pas concernés par une action qui, en apparence, ne viserait que les immigrés.

EN réalité, les initiateurs du racisme visent la prise du pouvoir en France et les succès électoraux qu'ils ont remportés ne peuvent que les encourager dans cette voie. Un tel objectif peut paraître utopique, comme a semblé utopique, en son temps, le projet du parti nazi naissant...

Les partis d'extrême droite français, forts de leurs premiers succès sur thème de racisme, dissimulent de moins en moins leurs ambitions vis-à-vis du pouvoir en France. L'autre lundi, leur chef l'a bien montré et seuls « les pires sourds pour n'avoir rien voulu entendre » n'auront pas pris acte du message.

Les immigrés, pour leur part, l'ont parfaitement compris. Déjà nombre d'entre eux ont quitté la France ; plus de 830 000 nous disent les statistiques de 1982. D'autres s'apprètent sans doute à partir comme Slimane, cet ouvrier licencié de l'automobile qui, dimanche soir, disait, à la télé, qu'il regrettait seulement d'avoir « perdu jeunesse et santé » ; sa vie est sauve...

Sur la même chaîne, un peu plus tard, on donnait les résultats de deux élections municipales. Il y avait « ballottage serré » entre la gauche et la droite. Un deuxième tour sera donc organisé dimanche 27 février. L'arbitrage en sera assuré par les partis d'extrême droite...

Encore une fois.

La XI^e assemblée générale aura lieu les 19 et 20 mai 1984 à Lille

décide le Comité directeur de l'Amicale

A l'occasion de sa réunion à Paris le 17 février 1984, le comité directeur de l'Amicale a décidé que l'assemblée générale de l'organisation aura lieu les 19 et 20 mai 1984 au Palais des Congrès à Lille. Cette assemblée, qui réunira quelques 1 000 délégués élus à travers toutes les régions qui sont au nombre de 6 (Paris, Ouest, Nord y compris la Belgique, Est y compris la République fédérale d'Allemagne, centre et Sud de la France) se déroulera autour du mot d'ordre : « Pour une communauté forte et unie : Dignité, sécurité et solidarité ».

Ce mot d'ordre ne pouvait être mieux choisi tant sont grands le besoin d'unité et l'aspiration à la dignité de la communauté algérienne qui se trouve, plus que jamais, confrontée à l'insécurité et à la précarité d'une situation caractérisée par la persistance d'une marginalisation que l'immigration a toujours connue, l'aggravation de la crise économique et ses conséquences sur l'emploi et sur... le discours politique qui projette, à tort et à travers, les immigrés sous les feux de la rampe, et, enfin, l'exacerbation d'un racisme qui atteint désormais, et même dépasse, la cote d'alerte.

La XI^e assemblée générale de l'Amicale, la X^e ayant eu lieu les 20 et 21 mai 1981 à Versailles, devra faire le point sur toutes ces questions. Ses débats s'articuleront autour de deux thèmes :

- xénophobie, racisme et insécurité ;

— situation et problèmes de la communauté algérienne en France.

Le premier thème s'impose de lui-même dira M. Souici, président de l'Amicale, qui s'est indigné de voir le racisme sévir un peu partout et gagner sans cesse du terrain. Pour ne prendre que l'exemple des manifestations violentes du racisme, M. Souici indiquera que près de 150 (!) immigrés ont été assassinés parmi lesquels une forte majorité de Maghrebins qui comprend elle-même une très large proportion d'Algériens, ce qui démontre, si besoin était, le caractère

foncièrement anti-arabe d'un racisme qui puise ses plus récentes racines dans l'époque coloniale et dans un complexe de supériorité aussi imbécile que suranné. « Trop, c'est trop ! » dira encore M. Souici qui regrette que le racisme ne rencontre pas à proprement parler de véritable opposition. « L'électoralisme prime tout » constate le Président de l'Amicale, faisant ainsi allusion au silence et à la passivité de tous ceux qui, pour d'autres raisons et sur d'autres sujets, sont prompts à s'indigner et à donner les leçons.

Même la justice a sa part de responsabilité, elle qui fait preuve d'une incroyable mansuétude à l'égard des

auteurs de crimes racistes dont les condamnations, dans les rares cas où elles sont prononcées, sont bien souvent, hélas plus symboliques que dissuasives, ce qui constitue, ipso-facto, un encouragement au crime raciste. Y-a-t-il une autre explication en effet lorsque l'auteur d'un homicide volontaire, qui encourre selon le code pénal (art. 312 et suivants) les peines les plus graves est condamné à... 6 mois de prison dont... 3 avec sursis (!) tout simplement parce que la victime est arabe ?

Le thème du racisme s'impose d'autant plus que se fait jour, depuis un certain temps, d'une manière sournoise ou insidieuse, se-

lon les cas, une volonté de banaliser les campagnes et les agressions racistes contre les immigrés. On n'en veut pour preuve que la tournure résolument anti-immigrée de la campagne pour les élections municipales du printemps dernier, la campagne de désinformation engagée à l'occasion des grèves dans l'industrie automobile et, plus récemment, le tintamarre raciste d'une extrême droite qui bénéficie de la complaisance des médias, y compris des grandes chaînes de télévision.

Le comité directeur de l'Amicale qui a débattu du sujet du racisme, s'est également penché sur le 2^e thème de la prochaine as-



Maamar BOUKERROU



Maamar BOUKERROU

semblée générale. Ce deuxième thème, précisera M. Souici, comprendra plusieurs chapitres ou subdivisions qui constitueront autant de sujets de débats. Ainsi, des développements seront consacrés aux conditions de vie et de travail, à la famille algérienne, à l'identité culturelle et, enfin, à la politique de l'Algérie à l'égard de la communauté algérienne immigrée.

Ce deuxième thème, par la diversité et l'importance des questions qu'il pose, doit en principe fournir matière à débat pour faire le tour de la question et permettre à la XI^e Assemblée générale de définir pour les années à venir les principaux axes des actions qui devront être menées par les structures de l'Amicale.

A cet égard, M. Souici n'a pas manqué de réaffirmer, comme il l'a fait tout au long des assemblées générales de régions qui viennent de s'achever, que l'Amicale doit être sans cesse à l'écoute de la communauté algérienne dont elle doit défendre les intérêts et traduire les aspirations.

Cette mission de l'Amicale constitue sa raison d'être, elle ne doit pas par conséquent, se résumer à l'énoncé de déclarations d'intention sans suite. Le résultat seul compte a dit le Président de l'Amicale qui a appelé tous les militants à un surcroit d'effort, dans l'action, la mobilisation et la vigilance.

« La responsabilité ne s'octroie pas, elle se mérite » a encore dit M. Souici avant de préciser que chacun, les cadres en particulier, sera jugé sur ses actes et non sur ses paroles.

Ce souci de pragmatisme est celui qui se dégage le plus du document de plus de 50 pages que M. Souici a lu en guise de bilan à l'ouverture des travaux de cette troisième réunion des 91 membres du comité directeur, la 1^{re} ayant eu lieu le 1^{er} mars 1983, en présence de M. Mohamed Cherif Messaadia, membre du Bureau politique, responsable du Secrétariat permanent du comité central du FLN et la deuxième, le 18 juillet 1983.

Sur la refonte des structures de l'Amicale et le processus de démocratisation et d'ouverture, en particulier en direction des jeunes, ce qui a été fait est positif mais l'effort ne doit à aucun prix être relâché. « L'action en direction des jeunes par les jeunes » dira dans un commentaire M. Ait Ouazzou, vice-Président de l'Amicale qui a appelé les cadres de l'organisation à faire preuve de patience et de bon sens dans la persuasion.

Sur l'élargissement des rangs de l'Amicale, M. Souici annoncera 45 858 adhérents dont 6 779 actifs soit une augmentation de 8 959 par rapport à l'année 1982 où le nombre des adhérents de l'Amicale s'élevait à 36 870.

L'action culturelle et l'animation ont fait l'objet de longs développements qui laissent apparaître une grande activité et une somme de résultats. M. Souici cite deux résultats plus importants que les autres : La XI^e Assemblée générale de l'Amicale du mois de mai 1981 a préconisé l'enseignement de la langue Arabe dans les écoles françaises. Cela a été fait dira M. Souici qui précise, que

l'arabe est enseigné dans 841 écoles malgré certaines tentatives de la partie française qui montre des réticences à appliquer l'accord algéro-français du 18 avril 1983.

Le deuxième résultat important cité par M. Souici concerne l'ouverture à Paris d'un Centre culturel de l'Algérie. La X^e assemblée a recommandé cette ouverture, cela a été fait a dit M. Souici qui voit dans ce centre, inauguré par le Président Chadli Bendjedid à l'occasion de sa visite officielle en France au mois de novembre dernier, « un lien privilégié de diffusion et de rayonnement de la culture nationale ». Ce Centre a déjà a son actif plusieurs activités importantes dont une exposition de lithographies sur les villes d'Algérie qui a eu un grand écho.

En ce qui concerne l'information, autre domaine d'activité de l'Amicale, M. Souici a noté que les objectifs fixés par la XI^e Assemblée générale, à savoir la publication d'un hebdomadaire, en l'occurrence notre journal, et d'un mensuel en langue arabe (El-Djawab), ont été pleinement atteints.

Le journal *La Semaine* informe régulièrement la communauté algérienne sur les problèmes de l'immigration. Organe d'information, *La Semaine* est aussi un journal de luttes et de revendications. Il se fait aussi régulièrement l'écho des doléances des immigrés et s'illustre en particulier dans la lutte contre le racisme.

D'autres actions de l'Amicale ont été abordées par M. Souici comme par exemple les relations extérieures qui ont permis, grâce

à des relations établies avec les partis politiques, syndicats, associations et organismes divers, de faire progresser nos idées et amener tous les partenaires à une plus juste vision des choses (FAS, abrogation des mesures répressives du précédent gouvernement, etc.).

Sur d'autres sujets comme l'action sociale (colonies de vacances, dossiers des moudjahidines), le bilan énumère les tâches accomplies et précise ce qui reste à faire. Cela a permis à M. Souici, dans une conclusion générale, de préciser que le bilan ne peut être considéré comme positif dans tous les domaines bien que la somme des actions menées à bien est à plusieurs égards relativement impressionnante.

En tout cas, la rénovation des structures de l'Amicale a été menée à bien. On constate d'ores et déjà une plus grande efficacité dans l'action et une démocratisation certaine qui entraîne comme première conséquence l'émergence des jeunes et une participation féminine plus forte et plus dynamique.

Les structures de l'Amicale ont montré leurs capacités d'intervention à plusieurs occasions. L'exemple d'une mobilisation réussie pour la visite en France du Président de la République ou la participation de plus de 100 délégués au V^e Congrès du FLN au mois de décembre 1983 à Alger ont été cités.

Ces structures ont été appelées par M. Souici à réaliser pour 1984 un important programme d'action en plusieurs points qui va de la formation à l'enseignement de la langue nationale, de l'élargissement de la base par le recrutement de nouveaux adhérents à l'approfondissement de la démocratie, de l'information au développement des relations de coopération, de la préparation de la commémoration du 30^e anniversaire de la Révolution algérienne à l'organisation de colonies de vacances...

L'année 1984 se présente donc comme une année importante à plus d'un titre. Par la somme des actions à mener, par le contexte dans lequel ces actions doivent être menées, « le plus dur est devant nous » dira le Président de l'Amicale et, bien sûr, par la tenue les 19 et 20 mai à Lille de la XI^e Assemblée générale.

Omar MOKHTARI



Maamar Boukerrou

LES ASSEMBLÉES REGIONALES DE L'A.A.E.

Une solution : l'Unité !...

Un an après la Refonte des structures de notre Organisation, voilà que se sont tenues les assemblées régionales qui ont permis à la base de dresser le bilan de toutes les activités de 1983.

Que ce soit dans le domaine de l'animation culturelle et de l'enseignement, des activités syndicales, des jeunes, de l'information ou dans divers autres domaines, les militants et les adhérents de l'Amicale ont été conviés à s'exprimer d'une manière démocratique et responsable.

C'est déjà là le premier acquis de la Refonte des structures que d'avoir permis une meilleure appréhension des responsabilités à tous les niveaux, chacun sachant qu'il a

nécessairement des comptes à rendre à notre Organisation et qu'il est tenu, de ce fait, d'accomplir autant que faire se peut la mission dont il a été investi. Faute de quoi il appartient à la base militante, et seulement la base, de décider.

Notre communauté se trouve justement à une phase particulièrement cruciale de son devenir. Depuis une année, également, le climat social dans lequel elle vit n'a cessé de se dégrader et, nonobstant le regain d'agressivité raciste et fielleuse de certaines factions traditionnellement hostiles à notre pays et à nos travailleurs, il apparaît désormais qu'un large consensus s'organise pour faire irrémédiablement de nous les boucs émissaires de la crise.

L'intérêt largement complice accordé par les médias — y compris ceux dit de l'Etat comme la télévision — à tous ceux qui prônent le racisme de façon belliqueuse et parfois provocatrice témoigne de cet état de fait. Les interventions du responsable du Front National, son plébiscite par des leaders et non des moindres de la Majorité qui, tantôt prônent l'alliance avec ses troupes, tantôt font dans l'ambiguïté, tout cela a un sens.

L'heure, à vrai dire, n'a jamais été aussi grave pour nos travailleurs et leur famille car on constate maintenant l'émergence d'un accord tant officiel (à droite) que tacite (à gauche) pour dire que les ouvriers immigrés sont de trop, qu'ils doivent nécessairement retourner dans leur pays d'origine puisque les restructurations de l'industrie française rendent inéluctables des milliers et des milliers de suppressions d'emploi.

Dans un tel contexte socio-politique, force est de rappeler les propos du président Chadli qui, dans son rapport au Ve Congrès du Parti du F.L.N., disait : « Les Algériens, mûs par l'ambition et par leur rejet d'un quelconque fatalisme de l'oppression et du sous-développement, soutenus par leurs valeurs ancestrales de dignité, de sens aigu de la justice sociale et d'esprit de sacrifice, n'ont jamais hésité à agir et ont effectivement agi pour modifier leurs conditions de vie... ».

Face au racisme qui tue et s'intensifie, face aux suppressions d'emploi et à l'insécurité, face aux blocages multiples et aux silences des services de logement ou autres, notre communauté n'est pas et ne doit pas être passive. Ainsi que n'a pas manqué de le dire et de le répéter M. Abdelkrim Souici, à l'occasion de toutes les assemblées régionales notamment, notre communauté est capable, aujourd'hui autant qu'hier, de prendre en charge totalement et efficacement l'ensemble de ses problèmes. Elle est en mesure de les résoudre par et pour elle-même grâce précisément à cette « ambition et à ce sens aigu de la justice sociale et l'esprit de sacrifice ». Ce qui a été donné pour un miracle avant 1962 n'est en vérité que l'expression concrète du génie de notre peuple, et ce n'est pas pour rien si nos ennemis d'hier nous vouent une haine encore plus grande aujourd'hui...

Les effets de la crise sur notre communauté sont au premier plan de nos préoccupations. 25 % de notre population active sont sur les listes de l'A.N.P.E. Compte tenu du nombre impressionnant de suppressions d'emploi annoncé, il est à craindre que ce pourcentage n'évolue de façon encore plus catastrophique. Plus que beaucoup d'autres travailleurs immigrés, les

Algériens sont toujours les premiers visés. Le racisme qui a pris son essor et s'est redonné des lettres de noblesse depuis un an les désigne carrément à la vindicte populaire et cela d'autant plus aisément que les pouvoirs publics réagissent par une apathie pour le moins étrange...

Le bon déroulement de nos différentes assemblées régionales, les résultats appréciables et encourageants que nous avons recensés à cette occasion, les perspectives tracées par les militants au cours de leurs interventions franches et volontaristes, tout cela indique que la rénovation des structures de notre Organisation a apporté davantage d'efficience. La démocratisation a permis quant à elle de se préparer à l'indispensable rajeunissement d'ailleurs lié au changement de la composante humaine de notre communauté.

Le bilan dressé le 17 février dernier par le Comité Directeur est de ce point de vue satisfaisant. Mais il n'en demeure pas moins que le temps est venu de faire face, et véritablement face désormais, à toutes les atteintes et à tous les périls qui frappent notre communauté. Nos structures, de la base au sommet, nos militantes et nos militants sont prêts. Nos jeunes, quoiqu'on en dise, sont à la fois conscients et sensibilisés à tous les problèmes et aux exigences qui en découlent.

Le problème est donc celui de LA MOBILISATION. Il faut que tous nos ressortissants se regroupent autour de l'Amicale qui est leur organisation et dont l'unique but est de défendre leurs intérêts matériels et moraux. L'Amicale n'est pas une association parmi d'autres, un groupe conjoncturel ou tributaire de desseins personnels plus ou moins latents. L'attachement au pays, à sa lutte pour le développement et la justice sociale, à ses idéaux de paix et de progrès entraîne un attachement à l'Amicale qui est l'expression concrète en France et en Europe de tous ces idéaux. L'urgence des effets de la Crise doit nous faire comprendre qu'aujourd'hui comme hier, il n'y a qu'une solution pour défendre notre communauté : l'UNITE !...

L'enseignement majeur de nos dernières assemblées régionales renvoie à cet impératif. Chacun d'entre nous, où qu'il soit et quoiqu'il fasse, doit comprendre que l'heure est venue d'être solidaire pour faire face à toutes les menaces, à tous les dangers. Le racisme n'a pas fini de se nourrir du sang de nos enfants, et la mutation des industries de notre sueur. Ainsi que l'a également dit le président Chadli, face aux défis de l'Histoire, « Notre peuple nous a habitué à répondre présent à l'appel et être prêt à la mobilisation quand il a une vision claire du but à atteindre... »

A.C.

La stratégie élargie

Moins de trois semaines après le communiqué de la Régie Renault relatif à la mise en œuvre d'un programme d'aide au retour des travailleurs immigrés dans leur pays d'origine, voilà que la société Citroën dont le P.-D.G. Jacques Calvet est également le « patron » de Peugeot S.A. (c'est-à-dire de Talbot) annonce, outre la mise en retraite anticipée de 3 500 salariés, un plan d'encouragement des ouvriers étrangers au départ.

Mieux, l'annonce de ce plan ne s'est accompagnée d'aucune espèce d'explication et personne ne sait exactement quelles sont les intentions de la Direction de Citroën. Celle-ci, de toute évidence, préfère laisser le soin au gouvernement de prendre ses responsabilités et de définir l'ensemble des mesures — et notamment celles qui ont trait au coût des retours — afin de libérer le maximum d'emplois.

Fidèle à la stratégie qui tend de plus en plus à se généraliser dans le secteur automobile mais aussi dans les autres activités industrielles du pays, Citroën gonfle aussi exagérément que possible les chiffres concernant les sureffectifs de façon à obtenir le plus de licenciements possibles. Que ces licenciements soient appelés mise en retraite anticipée, départ en formation ou retour au pays d'origine, la finalité est la même qui consiste à casser la masse ouvrière en la divisant et en l'opposant d'abord puis en la retournant contre ses propres représentants !

Car la véritable réussite du patronat français se situe à ce stade de la stratégie générale de l'opposition puisque désormais le gouvernement de gauche fait siennes toutes les exigences de la restructuration industrielle jusque et y compris les indispensables — sic — suppressions d'emplois !

La Direction Citroën s'est donc

contentée de demander aux travailleurs immigrés qui veulent d'ores et déjà s'en retourner dans leur pays d'origine de se faire connaître auprès des services du personnel. Tenant compte des enseignements multiples de l'affaire Talbot-Poissy, Citroën place la barre des suppressions d'emploi aussi haut que possible (il demande 4 700 départs pour restreindre les sureffectifs...) mais propose à l'opinion publique comme unique et idéale solution du problème le retour des travailleurs étrangers dans leur pays d'origine. Telle serait la clé du problème actuel de modernisation des entreprises.

Mais Citroën comme la plupart des autres industriels entend limiter autant que faire se peut l'impact financier et en laisser même la charge au gouvernement qui, par ailleurs, aura à empêcher les incidents éventuels tels que ceux qu'on a connus à Poissy.

Les pouvoirs publics ont donc à charge, par la force des choses, la pleine et entière responsabilité des conditions de retour des travailleurs immigrés telles qu'elles doivent être définies mais aussi celles relatives à l'ensemble des mesures d'accompagnement. On peut s'attendre de nouveau à des négociations difficiles avec les syndicats qui tentent de garantir tous les droits sociaux des candidats au retour mais il n'en demeure pas moins vrai que bon nombre de travailleurs étrangers sont de plus en plus sceptiques quant à l'efficience de cette action.

Même si Citroën, à l'instar de Renault, affirme qu'il s'agira de départs négociés sur la base du volontariat, il y a fort à parier qu'on se trouvera rapidement en présence d'un vaste plan de dégraissage dont tous les travailleurs immigrés seront, dans un premier temps, les victimes...

A.C.

A l'appel de 51 organisations

Manifestation contre l'extrême-droite et le racisme à Poissy

« Agissons ensemble pour la dignité, contre le racisme » : derrière cette immense banderole tenue par une quinzaine de jeunes Maghrébins et Français, plus d'un millier de personnes ont manifesté le 8 février à Poissy contre le meeting que devait tenir, le lendemain, dans cette ville, le Parti des forces nouvelles (voir la semaine n° 72).

Cette manifestation a été organisée à l'appel de cinquante et une organisations, dont l'Amicale des Algériens en Europe.

Le cortège s'est rassemblé à 19 h à quelques mètres de la stèle du Maréchal Leclerc. Un endroit symbolique puisque, pendant la dernière guerre mondiale, cet officier français a contribué à la libération de la France grâce à des unités constituées en majorité de soldats africains et maghrébins.

Derrière la grande banderole, d'autres plus petites, celle de l'Amicale des Algériens en Europe : « Français, immigrés, vivons ensemble » ; celle du MRAP : « Amitié entre les peuples » ; celle des Jeunes communistes « Refusons la haine », et d'autres encore qui disaient « Nous sommes tous frères » ou « Non au racisme ».

Dans la foule venue de tout le département, beaucoup de personnalités du monde syndical (CFDT et CGT notamment), du monde politique (particulièrement des élus communistes), mais également des lycéens, des jeunes, des adolescents et aussi des couples venus avec leurs enfants. Également, ces inlassables militants antiracistes que sont le pasteur Heindrich et sa femme.

Avant que ne s'ébranle le cortège, Florence Jovignot, de la Ligue des droits de l'homme, a expliqué le sens de cette manifestation.

Celle-ci s'est déroulée dans une ville dont les rues avaient, l'espace d'un instant, une double appellation. En effet, les organisateurs ont eu l'excellente idée de rebaptiser les artères que devait emprunter le cortège en leur donnant généralement les noms de jeunes Maghrébins victimes de crimes racistes.

Ainsi le premier tronçon de la rue du Général De Gaulle est devenu « Rue du Droit de vote des immigrés », le deuxième : « Rue de l'Immigré-Inconnu », et le troisième : « Rue Ahmed Benkhellil » (du nom d'un jeune Maghrébin assassiné à Grenoble l'été dernier).

Quant à la Place de la République, elle s'est momentanément appelée « Place de l'Immigré-Inconnu »

Que voilà une bonne idée, et pleine d'humour. Dommage que les partisans de l'extrême droite soient incapables d'en apprécier tout le sel car, c'est bien connu, les racistes sont trop bêtes pour avoir de l'humour.

RACISME = FASCISME

Autre temps fort de cette manifestation : le dépôt, rue Michel-Jeunet par deux enfants, un Français et un Maghrébin, d'une gerbe de fleurs à la mémoire de Michel Jeunet, un jeune Pisciaçais, fusillé par les Nazis en août 1944 en compagnie d'un Sénégalais venu mourir à Poissy pour la France. Après le dépôt de la gerbe une jeune Algérienne, membre de l'AAE, Houria, a rappelé les raisons de ce geste : « Août 1944 et février 1984, ces deux dates sont le symbole d'une même lutte pour affirmer les principes sur lesquels nous ne transigeons pas. C'est pourquoi nous tous qui manifestons ce mercredi soir, allons symboliquement déposer une gerbe à l'angle de la rue portant le nom de l'un des fusillés du 25 août 1944. Cette gerbe de fleurs portée par deux enfants, l'un Français, l'autre Maghrébin, sera le trait d'union entre le passé, le présent et l'avenir, que nous voulons de tolérance, de fraternité et de paix. »

LE PFN-LA-HAINE

Cette manifestation n'a malheureusement pas empêché le PFN de tenir, le lendemain, sa réunion à la salle polyvalente obligement prêtée par la municipalité de Poissy.

« Dès 8 h 30, des groupes de jeunes militants vêtus pour la plupart de blousons de cuir, le cheveu court et, pour certains, le crâne rasé, venus de tout le département ont commencé à prendre le chemin



Les rues débaptisées...

et le dépôt d'une gerbe



Le cortège.

de la salle polyvalente de Beauregard », rapporte le journal « Paris-Poissy » daté du samedi 11 et dimanche 12 février.

« Paris-Poissy » ajoute : « c'est à 21 h 30 que les trois orateurs — Roland Hélie, membre du Bureau politique du PFN, Cyril Gauthier, responsable des jeunes, et Didier Lecerf, responsable des départements, sont montés sur la scène et ont commencé à discouvrir devant une centaine de personnes. Moyenne d'âge : 20, 25 ans. Dans un coin de la salle, facilement reconnaissables, une dizaine de « gros bras » de la CSL Talbot ». En fait les trois orateurs se sont

livrés à une véritable compétition à qui serait le plus haineux contre la majorité et, même l'opposition française. Mais surtout contre l'immigration maghrébine. La palme dans le genre revient sans conteste à Cyril Gauthier, le partisan d'un « pays propre (et) pur ». Un discours que ne renieraient pas les Nazis.

La palme revint également au public qui, lorsqu'il fut question des travailleurs immigrés, cria « A la Seine », un slogan qui, depuis les affrontements du 5 janvier à Talbot-Poissy, semble être devenu le cri de ralliement de l'extrême droite française. Meziane Abtout

ATTENTATS RACISTES

Un jeune Algérien blessé par balle à Houilles

Une jeune lycéen algérien, Badredine Choukri-Bouziani, âgé de 19 ans, a été blessé d'une balle de pistolet samedi 4 février vers 22 h 30, à la cité « La Vaudoise » de Houilles.

Il s'agit à n'en pas douter d'une nouvelle agression raciste. Badredine conversait tranquillement avec deux autres jeunes gens devant cette cité où habitent soixante-neuf familles maghrébines, lorsqu'un homme au volant d'une 104 rouge a tiré un coup de feu sur eux, atteignant le jeune Choukri Bouziani.

Selon les constatations de la police, la balle aurait été tirée d'un pistolet de calibre 7,65. La douille a d'ailleurs été retrouvée sur les lieux.

Badredine a été aussitôt transporté dans une clinique où il est resté quelques jours.

A ce propos, la représentation de notre association à Poissy nous a fait part d'une grave anomalie : la clinique n'aurait pas avisé immédiatement les services de police de l'admission de Badredine comme la loi lui en fait obligation. Il a fallu attendre le 6 février pour que la police soit saisie par l'animateur de l'AAE dans la cité « La Vaudoise ». Le SRPJ de Versailles a ouvert une enquête après contact avec les responsables de notre organisation à Poissy. Badredine Choukri-Bouziani est, en effet, adhérent de l'AAE.

A L'ATTENTION DES CITOYENS DESIREUX D'INVESTIR DANS LE SECTEUR TOURISTIQUE

Il est rappelé aux citoyens intéressés par la réalisation d'établissements touristiques et hôteliers, les procédures d'agrément, conformément aux dispositions de la Loi n° 82.11 du 21 août 1982 et de l'Arrêté du Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du 5 février 1983 (J.O. n° 7 du 15 février 1983).

I — DOSSIER TYPE RELATIF A LA DEMANDE D'AGREMENT

Le dossier type est à retirer à la :

Wilaya (Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire) si le coût de l'investissement est inférieur à 3 000 000 DA.

B.A.D. Immeuble « Joly » 38, Avenue Franklin Roosevelt, Alger, (à titre provisoire) si le coût de l'investissement se situe entre 3.000.000 et 30.000.000 DA.

II — COMPOSITION DU DOSSIER D'AGREMENT

- a) — Formulaire réglementaire dûment rempli.
- b) — Demande manuscrite du (ou des) demandeur(s) faisant ressortir la nature, les caractéristiques, la localisation de l'investissement prévu, son engagement à respecter les obligations légales en la matière et le cas échéant les avantages sollicités par référence à la Loi n° 82.11 du 21 Août 1982.
- c) — Certificat de résidence (ou des) demandeur(s).
- d) — Factures pro-forma des équipements ou, à défaut, tout document pertinent pouvant faire foi et permettant d'évaluer les coûts de l'investissement projeté.
- e) — Tout autre document qui serait eventuellement sollicité par l'Office National pour l'Orientation, le Suivi et la Coordination de l'Investissement Privé National (OSCIP).

En cas d'extension de l'activité déjà existante, le (ou les) demandeur(s) doit(vent), en outre, fournir les pièces complémentaires suivantes :

Une copie de l'arrêté initial d'agrément lorsqu'il existe,
Une copie du registre de commerce.

Pour les nationaux émigrés, l'établissement de l'acte réglementaire d'agrément est strictement subordonné à la fourniture des pièces complémentaires suivantes :

Attestation de remise aux autorités concernées du titre de séjour à l'étranger.
Certificat de résidence en Algérie.
Extrait d'acte de naissance du conjoint et des enfants majeurs.
Une attestation de liquidation ou de cession de toute activité industrielle, artisanale ou commerciale éventuellement exploitée à l'étranger par le (ou les) demandeur(s).
Un relevé des apports en devises, soit en espèces, soit sous forme d'une importation d'équipements.

III — DEPOT DU DOSSIER

(En 12 exemplaires et contre accusé de réception).

A la Wilaya : Si le coût du projet est égal ou inférieur à 3.000.000 DA.

A la B.A.D. : Si le coût du projet est compris entre 3.000.000 et 30.000.000 DA.

IV — DELAI LEGAL POUR L'INSTRUCTION DES DOSSIERS

4 mois à compter de la date du dépôt. Le (ou les) demandeur(s) est (sont) tenus d'informé(s) des décisions de la Commission d'agrément compétente. Le visa technique du ministère chargé du Tourisme intervient au cours du délai.

1 mois à compter de la date de réception du dossier s'il s'agit d'une demande émanant d'un citoyen algérien résidant à l'étranger et candidat au retour définitif.

V — NOTIFICATION DE L'AGREMENT

Par Arrêté du Wali compétent

Lorsque le coût du projet est inférieur ou égal à 3.000.000 DA et ne bénéficiant pas d'avantage financier ou fiscal.

Par Arrêté Interministériel du ministre de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, du ministre des Finances et du Ministre Chargé du Tourisme.

Il est rappelé aux citoyens intéressés les possibilités et avantages qui leurs sont offerts pour la réalisation d'établissement touristiques et hôteliers.

I — LES AVANTAGES PREVUS PAR LA LOI

A — FINANCIERS.

- a) Crédit bancaire à long et moyen terme destiné au financement de l'investissement. Le montant du prêt pouvant atteindre jusqu'à 30 % du montant de l'investissement autorisé. Les Moudjahidine et les ayants-droit peuvent bénéficier, en outre, de prêts dont les modalités sont fixées par le ministère des Moudjahidine.
- b) Crédit bancaire à court terme destiné au financement de l'exploitation aux conditions actuellement en vigueur dans les établissements bancaires.

B — FISCAUX

• Zones déshéritées.

1. Exonération totale de l'impôt sur le BIC pendant une période allant de une à cinq années à compter de l'année de mise en exploitation de l'activité agréée (Cf. Loi de Finances 1984, Art. 41).
2. Exonération totale de la TAIC durant une période allant de une à cinq années à compter de la mise en exploitation de l'activité agréée (Cf. Loi de Finances 1984, Art. 68).
3. Exemption du versement forfaitaire pendant une période allant de la première à la cinquième année à compter de l'année de mise en exploitation de l'activité agréée (Cf. Loi de Finances 1984, Art. 60).
4. Exonération totale de la taxe foncière durant une période allant de une à dix années maximales à compter de l'achèvement des constructions ou additions de constructions (Cf. Loi de Finances 1984, Art. 74).
5. Franchise de la TUGP pour l'acquisition de tous biens d'équipement nécessaires à l'activité agréée (Cf. Loi de Finances 1984, Art. 88).
6. Exemption du droit de mutation à titre onéreux (Art. 258 du Code de l'Enregistrement).

b) Autres Zones

1. Exonération égale à la moitié de l'impôt sur le BIC pendant une période allant de une à cinq années et dans la limite de 20 % des fonds propres investis dans l'activité agréée (Cf. Loi de Finances 1984 — Art. 41 — Parag. 10).
2. Exonération totale de la taxe sur la TAIC pendant une période allant de une à trois années à partir de la date de mise en exploitation de l'activité agréée (Cf. Loi de Finances 1984, Art. 68).
3. Exemption du versement forfaitaire durant la période allant de une à trois années à compter de l'année de mise en exploitation de l'activité agréée (Cf. Loi de Finances 1984, Art. 60, Parag. 7).
4. Exonération totale de la taxe foncière durant une période allant de une à dix années maximales à compter de l'achèvement des constructions ou additions de constructions (Cf. Loi de Finances 1984, Art. 74).
5. Franchise de la TUGP pour l'acquisition de tous biens d'équipement nécessaires à l'activité agréée (Cf. Loi de Finances 1984, Art. 88).

c) Emigrés ayant fait un apport en devises

1. Exonération de l'impôt sur le BIC durant une période allant de une à cinq années à compter de l'année de mise en exploitation de l'activité agréée. Le montant de l'exonération est déterminée au prorata de la part relative des apports en devises dans le coût global de l'investissement. En cas de cumul de cet avantage avec les avantages de même nature prévus par le même Code, l'entreprise bénéficie de l'avantage le plus favorable. (Cf. Loi de Finances 1984, Art. 41, Parag. 11).
2. Exonération totale de la taxe sur la TAIC pendant une période allant de une à cinq années de la mise en exploitation de l'activité agréée. Le montant de l'exonération étant déterminé au prorata de la part des apports en devises dans le chiffre d'affaires global de l'activité agréée (Cf. Loi de Finances 1984, Art. 68).
3. Exemption du versement forfaitaire pendant une période allant de la première à la cinquième année de l'activité. Le montant de l'exemption étant déterminé au prorata de la part des apports en devises par rapport au coût global de l'investissement. En cas de cumul des avantages de même nature prévus par le même Code, l'entreprise bénéficie de l'avantage le plus favorable (Cf. Loi de Finances 1984 — Art. 60).
4. Exonération totale de la taxe foncière durant une période allant de une à dix années maximales à compter de l'achèvement des constructions ou additions de constructions. Le montant d'exonération sera déterminé au prorata de la part relative des apports en devises dans le coût global des investissements. En cas de cumul des avantages de même nature prévus par le même Code, l'entreprise bénéficie de l'avantage le plus favorable (Cf. Loi de Finances 1984 — Art. 75).
5. Franchise de la TUGP pour l'acquisition de tous biens d'équipement nécessaires au fonctionnement de l'activité agréée.

II — AUTRES FACILITES

- Facilités d'acquisition de terrains auprès des collectivités locales;
- Facilités d'approvisionnements en biens d'équipement, matériels et matériaux de construction nécessaires à la réalisation du projet;
- Plans type d'unités hôtelières mis à la disposition des investisseurs privés par les services techniques de l'Entreprise Nationale des Etudes Touristiques (E.N.E.T.) sise à Sidi-Fredj, Alger, contre paiement des frais de reproduction;
- Dossiers d'études techniques pour les investisseurs de relais routiers également disponibles auprès de l'E.N.E.T. contre paiement des frais de reproduction.

A.N.P.

mobilisation et défense populaire

Le président de la République, secrétaire général du parti et Chef suprême des forces armées a signé deux décrets portant nomination de directeurs centraux au ministère de la Défense nationale. Le colonel Mohamed Alleg, membre du comité central, précédemment directeur central du commissariat politique de l'Armée nationale Populaire (ANP) devient directeur central chargé de la mobilisation et de la défense populaire. Le colonel Larbi Si Lahcen, membre du comité central, auparavant commandant-adjoint de la première région militaire, est nommé directeur central du commissariat politique de l'ANP.

En ce qui concerne le nouveau poste du colonel Mohamed Alleg, le Chef de l'Etat a ainsi créé une nouvelle direction au sein du minis-

terie de la Défense nationale. Cette direction de la mobilisation et de la défense populaire a pour mission principale la mise en œuvre des principes contenus dans la charte nationale qui dispose que la défense nationale doit se développer harmonieusement avec la politique économique et sociale du pays.

Cette décision, qui s'inscrit en droite ligne des résolutions adoptées par le congrès du parti, illustre le caractère populaire de la défense nationale en Algérie. Il faut se souvenir que les soldats de l'Armée de Libération Nationale, durant la résistance algérienne, étaient issus des masses populaires, avec une conscience politique révolutionnaire forgée par la lutte de libération. De ce fait, se trouvait exclue la conception traditionnelle isolant le soldat du peuple, faisant de l'armée

une institution en marge de la société.

L'histoire millénaire de l'Algérie a été marquée, à quelques périodes que ce soit, par la participation du peuple algérien à toutes les formes de résistance, constituant de ce fait le bouclier contre lequel se sont brisées toutes les tentatives d'atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la nation.

Ainsi, tout au long de la longue lutte de résistance d'abord, de libération ensuite, et de l'édification du pays enfin, le peuple tout entier reste le défenseur de la patrie, imprégné des valeurs authentiquement algériennes. Celles de la révolution du 1^{er} novembre, des choix arrêtés par le parti FLN, de la justesse des positions de l'Algérie sur la scène internationale. Aujourd'hui, ces principes imposent au peuple algérien une vigilance et une mobilisation permanentes qui sont le fait du peuple et de l'ANP.

La création de cette direction de la mobilisation et de la défense populaire ne pourra que contribuer plus efficacement à la symbiose entre l'ANP et son peuple, union déjà concrétisée par le service national, et destinée à imprégner les générations futures des valeurs patriotiques algériennes.

★ L'ALGERIE s'est maintenue au premier rang des pays fournisseurs de gaz naturel à la France en 1983. Avec l'équivalent de 98,8 milliards de KWH, elle a livré à la France 31,4 % de ses importations. Les Pays-Bas, avec 23,5 %, et l'URSS, avec 12,4 %, se placent au second et troisième rang.

En 1982, l'Algérie s'était placée aussi en tête des pays fournisseurs de gaz naturel à la France avec une livraison de 72,8 milliards de KWH.

★ LE CONSEIL EXECUTIF de la conférence mondiale de l'énergie se réunira du 22 au 24 septembre à Alger. Cette rencontre regroupera 400 délégués de 80 pays et une vingtaine d'organisations internationales.

★ PLUSIEURS CENTAINES DE JEUNES GENS ont comparu devant les tribunaux de différentes régions du Maroc. Ces jeunes appartiennent pour la plupart à des organisations proches du parti de l'Union socialiste des forces populaires dont l'organe « Al-Bayane » a été saisi la semaine dernière. Ces faits interviennent après les incidents graves survenus au Maroc dernièrement à la suite des augmentations excessives des denrées de première nécessité.

Congrès des étudiants palestiniens à Alger

Le 9^e congrès de l'Union des étudiants palestiniens s'est tenu la semaine dernière à Alger, en présence de M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP et de responsables algériens, notamment M. Abderazak Bouhara, membre du secrétariat permanent chargé des relations extérieures. Les 250 délégués, représentant l'ensemble des organismes palestiniens, ont étudié du 12 au 18 février, les derniers développements de la situation en Palestine. Plusieurs organisations solidaires de la lutte du peuple palestinien ont été invitées à ce congrès qui se tient pour la 3^e fois en Algérie.

A cette occasion, M. Arafat, évoquant les derniers développements de la cause palestinienne, a précisé que l'ennemi sioniste procède actuellement à un recentrage visant le peuple palestinien en terre occupée, à la suite de la tentative d'agressions perpétrées par Israël sur les lieux saints, notamment contre la mosquée d'El-Aqsa. Cela pour exercer ensuite des pressions sur le peuple palestinien qui se soulève massivement, comme notamment les étudiants palestiniens dans les universités.

« Les sionistes ont déjà décidé de fermer les universités, a indiqué le leader de l'OLP ». « Avec nos frères algériens et surtout le président Chadli Bendjedid, a-t-il ajouté, nous poursuivrons notre voie afin d'imprimer un élan nouveau à notre cause aussi bien sur la scène arabe que dans les forums internationaux ».

Il existe des initiatives arabes et internationales dans ce sens, a encore dit M. Arafat avant de remercier l'Algérie pour sa solidarité permanente avec la Révolution palestinienne dans tous les domaines et sur tous les plans. Il a également évoqué les événements de Tripoli, les derniers développements de la situation au Liban et appelé les étudiants à être vigilants pour déjouer tous les complots.

Pour ce qui est des étudiants palestiniens, leur rôle est primordial dans les camps de réfugiés, dans l'encadrement des masses palestiniennes en exil ou dans les territoires occupés, leur attachement profond et leur relation étroite avec leur peuple, leur participation directe aux combats contre l'occupant. Cela fait d'eux une force d'avant-garde consciente de toutes les données de la lutte, des enjeux et des capacités de la révolution palestinienne.

Durant ce 9^e congrès, les étudiants palestiniens ont réaffirmé, avec force leur attachement à l'OLP, leur détermination à poursuivre la lutte jusqu'à la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant.

M. Ibrahimi reçu à l'Elysée

M. Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre des Affaires étrangères, a été reçu le 14 février à l'Elysée par le président français.

M. Ibrahimi était porteur d'un message du président Chadli Bendjedid et dont la teneur n'a pas été rendue publique, mais il a déclaré, à sa sortie de l'Elysée, que l'entretien avec le chef de l'Etat français a porté essentiellement sur l'Afrique et le Proche-Orient.

M. Taleb a ajouté qu'Algériens et Français s'employaient à « élargir les points de convergence qui existent déjà entre eux pour faire en sorte que dans tous les points chauds en Afrique et au Proche-Orient, petit-à-petit, le dialogue se substitue à la confrontation ». En réponse à une question, le chef de la diplomatie algérienne a déclaré que la situation au Liban avait été « longuement évoquée ». Il a exprimé « l'espoir que les Libanais trouveront eux-mêmes la solution. Nous sommes prêts à les aider ». En ce qui concerne son entretien avec le président Mitterrand, M. Taleb l'a qualifié de « fort utile » et s'inscrivant dans « la logique des consultations qui ont été décidées par les présidents Chadli Bendjedid et François Mitterrand lors de leurs rencontres à Alger d'abord, en 1981, et à Paris en novembre 1983 ».

Message de félicitations du président Chadli Bendjedid à M. Constantin Tchernenko

Le président Chadli Bendjedid a adressé à M. Constantin Tchernenko un message de félicitations à l'occasion de son élection au poste de Secrétaire Général du Comité central du PCUS.

« Il m'est agréable, à l'occasion de votre élection en qualité de secrétaire général du comité central du PCUS, indique le message, de vous présenter tant au nom du parti FLN, du peuple et du gouvernement algériens qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations. Je suis persuadé que sous votre direction l'Union des républiques socialistes soviétiques continuera d'œuvrer activement pour l'avènement d'une ère universelle de paix. J'ai la profonde conviction que les relations d'amitié et de coopération existant entre nos deux pays continueront à se développer pour le bénéfice de nos peuples. Tout en vous exprimant mes vœux de pleine réussite dans vos nouvelles fonctions, je souhaite au peuple soviétique ami davantage de progrès et de prospérité.

L'Algérie au Salon mondial du tourisme à Paris

L'Algérie a été présente du 10 au 19 février à Paris, au 9^e salon du tourisme et des voyages, avec un stand d'exposition de cinquante-quatre mètres carrés. Les visiteurs avaient à leur disposition un large éventail de documentation et de

brochures de toutes sortes sur l'Algérie, cependant qu'une hôtesse renseignait tous ceux qui se présentaient au stand algérien.

Les brochures mises à la disposition du public, éditées par l'office national algérien de l'animation, de

la promotion et de l'information touristique (O.N.A.T.) offrent une large information sur toutes les richesses touristiques du pays, particulièrement le Sud et le grand Sud.

Le directeur de la promotion

Visite au Centre Culturel Algérien de M. Boukikaz Ali - Directeur de l'Administration de la Tutelle du Ministère du Tourisme et de M. Marif Rachid - Directeur Général de l'O.N.A.T.

Le neuvième Salon Mondial du Tourisme a ouvert ses portes à la Défense, le vendredi 10 février. L'Algérie y est représentée et à cette occasion, M. Boukikaz Ali, Directeur de l'Administration de la Tutelle au Ministère du Tourisme et M. Marif Rachid, Directeur Général de l'ONAT ont été reçus par M. Souici, Président de l'Amicale des Algériens en Europe.

Le Centre Culturel Algérien les a accueillis à son tour. Ces responsables ont porté un grand intérêt à la population immigrée et leur principal souci à l'heure actuelle, partagé par l'Amicale, est de mieux faire connaître notre pays surtout à la jeunesse algérienne qui bien souvent, ne le connaît pas. C'est ainsi que des plaquettes avec tous les renseignements concernant les organisations, les adresses, les structures mises en place pour visiter le pays, seront mises à la

disposition de la population immigrée. Ces plaquettes informatives pourront rendre compte très facilement de toutes les possibilités qui existent pour que le voyage en Algérie puisse se faire dans les meilleures conditions possibles. De plus, le Centre Culturel Algérien disposera de toute une documentation écrite et filmée sur toutes les régions d'Algérie, ce qui permettra aux visiteurs du Centre Culturel en accédant à cette documentation, de mieux connaître les potentialités touristiques qui existent dans notre pays.

Dans ce même esprit de coopération, une fois par an, sera organisée au Centre Culturel, une semaine d'information sur toutes les possibilités qu'offrent le tourisme algérien, à toutes les personnes désireuses de mieux connaître ou de découvrir notre pays.

MM. Boukikaz et Marif,

conscients de l'importance que revêt le voyage en Algérie pour notre communauté qui veut maintenir des liens avec son pays, espèrent après un sondage sur les désirs, les motivations, les attentes de nos voyageurs en Algérie, mettre en place des formules de voyages qui répondent aux besoins de toutes les catégories de voyageurs et plus particulièrement les jeunes.

Ces responsables ont été très touchés par l'accueil qui leur a été réservé et ont déclaré une fois de plus leur attachement à la population immigrée et leur volonté de coopération avec l'Amicale afin que tout soit mis en œuvre pour que chaque Algérien résident en France, puisse passer des vacances dans les conditions qu'il aura choisies et le mieux possible.

Y. AMINA

U.R.S.S.

M. Tchernenko succède à Andropov

M. Mohamed Chérif Messaadja, responsable du secrétariat permanent du comité central a représenté l'Algérie, le 14 février à Moscou aux obsèques du président Youri Andropov. Il était accompagné d'une délégation comprenant M. Abdelhak Brerhi, ministre de l'enseignement supérieur et le colonel Kamel Abderrahim, commandant de la 2^e région militaire à laquelle s'est joint M. Messaoud Aït Chaalal, ambassadeur en Union Soviétique.

C'est M. Constantin Tchernenko, membre du bureau politique et secrétaire du comité central qui a été élu par le comité central du P.C.U.S. au poste de secrétaire général du P.C.U.S. en remplacement de M. Andropov. Après le meeting de deuil présidé par M. Constantin Tchernenko, à l'occasion de la cérémonie des obsèques sur la place Rouge, le nouveau secrétaire général du P.C.U.S. a eu un premier et bref contact avec chacun des quelques cent cinquante chefs de délégations étrangères puis s'est entretenu avec le vice-président des Etats-Unis, les chefs

de gouvernement français, ouest-allemand, britannique et indien.

Dans le discours, qu'il a prononcé lors de la cérémonie funèbre à l'issue de laquelle M. Andropov a été enterré dans le mausolée Lénine, sur la place Rouge, aux côtés de Lénine, Staline et Brejnev, M. Tchernenko, après avoir rendu hommage au défunt, a évoqué la situation internationale actuelle extrêmement tendue.

POUR LE DESARMEMENT

« Nous déclarons clairement, a-t-il dit, que l'Union Soviétique poursuivra une politique de paix, celle d'une paix juste et durable pour tous les peuples, grands et petits. Nous réaffirmons aussi notre disposition à négocier, mais à négocier honnêtement, sur la base de l'égalité et de la sécurité égale. On ne nous intimidera pas par des menaces ».

Prenant la parole à son tour, M. Andrei Gromyko, membre du bureau politique du parti communiste, premier vice-ministre du conseil et ministre des affaires étrangères, a rappelé que l'URSS, malgré le déploiement des systèmes

nucléaires de l'OTAN qui ont entraîné la rupture des négociations de Genève, ne renonçait pas pour autant à la détente et au désarmement. Par ailleurs, les chefs d'Etat ou de gouvernement et plusieurs personnalités étant venus à Moscou pour rendre hommage à la mémoire de M. Andropov, une intense activité diplomatique s'en est suivie dans la capitale soviétique. Des contacts ont eu lieu avec le nouveau dirigeant du parti communiste soviétique. A cet égard, la présence à Moscou du vice-président des USA, M. George Bush, et du vice-premier ministre chinois, M. Wan Li, a plus particulièrement retenu l'attention. Par delà les actuelles spéculations sur la durée ou la forme de la nouvelle direction soviétique, les préoccupations globales en URSS demeurent les mêmes que durant les quinze mois de pouvoir de M. Andropov. Les dernières propositions Andropov sont toujours considérées à Moscou comme une base de négociations Est-Ouest, en vue d'une reprise, hypothétique pour l'heure, des discussions soviéto-américaines à Genève.

touristique de l'ONAT, M. Laïch Medkour nous a exposé les grands axes de la politique touristique algérienne, se référant d'abord au contenu de la charte nationale et aux dispositions arrêtées par la troisième session du comité central, du 3 au 7 mai 1980.

Pour lui, la présence algérienne à ce salon international est nécessaire pour établir, renforcer les contacts avec les « tours opérateurs » étrangers, particulièrement ceux des pays amis. Ce rôle de sensibilisation que joue l'ONAT s'oriente vers une ouverture vers les pays amis, la connaissance réciproque de toutes les richesses historiques, culturelles, etc... Les grands thèmes du tourisme algérien sont actuellement axés sur le Sud et le grand Sud.

CAMPAGNE D'INFORMATION

M. Medkour regrette l'absence des Algériens installés en France autour du stand de l'ONAT où ils pourraient s'informer plus amplement en vue de leur prochain séjour au pays, l'été prochain. Il estime à juste titre, qu'il est tout aussi important de faire connaître l'Algérie aux étrangers qu'aux Algériens eux-mêmes. C'est dans cette perspective qu'une campagne d'information vers notre émigration sera lancée incessamment avec l'appui de l'Amicale des Algériens en Europe.

Ce qui préoccupe également l'ONAT, c'est la découverte par les Algériens des richesses historiques, artistiques ou culinaires des différentes régions de l'Algérie. Cette politique, indique M. Mekdour, sera davantage renforcée dans les mois qui viennent, d'autant plus que cette année coïncide avec le 30^e anniversaire du déclenchement de la Révolution, occasion pour faire découvrir les hauts lieux de la révolution algérienne.

M. Laïch Medkour a rappelé également toutes les dispositions arrêtées pour favoriser le développement du tourisme en Algérie, tourisme national et international, et l'encouragement des initiatives allant dans ce sens. Il a enfin évoqué l'intérêt des pouvoirs publics français à la présence de l'Algérie à ce salon mondial avec notamment la visite du stand, à l'inauguration, de M. Karaz, secrétaire d'Etat français chargé du tourisme, en présence du directeur général de l'ONAT, M. Marif Rachid, et du directeur général de la réglementation auprès du ministère de la culture et du tourisme, M. Boukicheche Ali.

A NOS LECTEURS

Tout courrier destiné à la Rédaction est à adresser à M. le Rédacteur en chef « La Semaine », 3 rue Joseph Sansboeuf 75008 Paris

ALGERIENS RESIDANT A L'ETRANGER

CECI VOUS CONCERNE

La Banque Nationale d'Algérie a le plaisir de vous informer de la possibilité d'ouverture, en Algérie, de comptes devises convertibles, en faveur des nationaux résidant à l'étranger.

Cette forme de dépôts présente l'avantage de garantir aux bénéficiaires la disponibilité de leurs avoirs dans la monnaie de leur choix.



Les bénéficiaires pourront en disposer à tout moment et à leur convenance sous forme de :

- ★ *virements libellés en dinars en règlement de toutes sommes dues en Algérie, ou en devises pour être portés au crédit d'un compte de la même catégorie tenu sur les livres d'un intermédiaire agréé ;*
- ★ *transferts à l'étranger sans avoir à en justifier la cause ;*
- ★ *retraits de devises en vue de leur exportation, ou en dinars pour leur utilisation en Algérie.*



Par ailleurs, les déposants bénéficient d'une rémunération appréciable, déterminée périodiquement par la Banque Centrale d'Algérie sur la base du taux au jour le jour dans le pays de la monnaie concernée, majorée d'une bonification de 0,5 à 1 point suivant la forme et la durée du dépôt.

Pour cela, il vous suffira de verser au crédit de notre compte chez notre correspondant le plus proche de votre résidence, le montant de votre premier versement, en précisant :

« *Versement à porter au crédit du compte devises à ouvrir au nom de (nom du titulaire) sur les livres de l'agence de (lieu d'ouverture du compte en Algérie)* »



En même temps que nous vous accuserons réception de votre virement, nous vous communiquerons votre numéro de compte et vous adresserons les formulaires d'ouverture pour compléter votre dossier client.

Pour toutes informations complémentaires, les agences de la Banque Nationale d'Algérie se tiennent à votre entière disposition.



LA BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

« Les jeunes d'origine étrangère » de Maria Llaumett

les faits à l'assaut de la citadelle des préjugés

Maria Llaumett



* L'été 81: Venissieux. Les Minguettes brusquement catapultés sur le devant de la scène, projetés en gros plans sur le petit écran. L'événement « médiatisé », comme on dit dans le jargon de certains, avec image-choc sur les voitures... « flambantes neuves » et l'inexorable une des journaux étirant sur huit colonnes leurs manchettes passées à l'encre couleur sang sur les « rodéos », la « violence », la « délinquance des Maghrébins », « l'impunité », « la mansuétude du pouvoir », etc...

Ces événements, qui ne les a pas encore en mémoire ? Et surtout qui ne se souvient du discours tenu par la presse de l'époque sur ces jeunes immigrés ?

« C'est en partant de la lecture de la presse, de l'analyse du discours que celle-ci tient sur les jeunes étrangers ou d'origine étrangère et des représentations qu'elle véhicule à leur égard que ce livre (1) est né ».

Antonio Perotti, qui a introduit l'ouvrage de Maria Llaumett, nous fixe d'avance sur « la nécessité de reconstruire la représentation négative que l'on se fait des ces jeunes. En effet, trop souvent, cette image « nie l'existence d'issues positives » pour certains jeunes, en particulier pour les Maghrébins, et la « responsabilité de la société dans la situation qui est la leur ».

Maria Llaumett est Chilienne. Chargée d'Etudes au Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations (CIEM) à Paris, elle fait partie du Comité de Rédaction de « Presse et

Immigrés en France ». Autant dire qu'elle occupe là un poste stratégique idéal pour observer et analyser le discours des médias sur l'immigration. Résultat : un ouvrage clair, bien documenté, foisonnant de chiffres et de tableaux, qui nous dévoile que la réalité de l'immigration est tout autrement schématique et courte que celle qu'ont bien voulu inculquer certains journaux à leurs lecteurs aux « certitudes » chevillées au corps et qui n'ont de reflet de la jeunesse immigrée d'une « image qui semble correspondre, hélas, à l'image que la société se fait des jeunes étrangers », comme le note Antonio Perotti.

Au-delà des phantasmes de « la peur » de « l'insécurité » et de « la violence » que d'aucuns nourrissent de façon masochiste, il reste une réalité bien plus sereine : ces jeunes qui sont-ils ? Combien sont-ils ? Quel est leur avenir ?

C'est à ces questions que l'auteur se propose de nous donner des éléments de réponses, en tenant compte de ne pas tomber dans l'ornière de la généralisation. Car, comme le souligne l'auteur, « la catégorie « immigrés » ou « jeunes d'origine étrangères » est une catégorie généralisante, alors que la réalité sociale, économique et politique de l'immigration est complexe et variable ».

A propos de « la délinquance juvénile », l'auteur observe que « la presse a publié des articles où les chiffres à ce sujet foisonnent... » (suit une kyrielle de chiffres dans lesquels un oiseau ne retrouverait pas ces petits). « La réaction face à ces

chiffres, nous dit ensuite Maria Llaumett, est d'étonnement, confusion et inquiétude. En effet, les journaux utilisent indistinctement criminalité et délinquance, mettant ainsi sur un pied d'égalité un homicide crapuleux et le vol d'une voiture ; cette criminalisation de la petite délinquance contribue ainsi au renforcement de l'inquiétude ».

« Quand le problème de l'insécurité dans les villes, poursuit encore l'auteur, est présenté en affirmant que la criminalité a augmenté de 260 % en quinze ans, que la délinquance juvénile est montée en flèche et qu'en même temps on nomme ces enfants Omar, Ali et Kamel (*) (NDLR : renvoi aux articles de « France Soir » du 18 mai 1981 et du « Figaro » du 19 octobre 1981), sans préciser que ce pourcentage — s'il est exact — correspond à la progression de la délinquance des jeunes, aussi bien français qu'étrangers, il paraît important de procéder à une clarification des données ».

Dans le chapitre « existe-t-il une sur-délinquance étrangère ? » l'auteur cite deux enquêtes selon lesquelles, il ressort :

a) Enquête de 1974-1975 portant sur 1 197 décisions du Parquet des tribunaux de Bobigny, Créteil et Versailles. Ces dossiers se répartissent comme suit :

— jeunes Français : 64,5 %
— jeunes étrangers : 35,5 %
dont 22 % Maghrébins, 5 % Portugais, 8,5 % autres nationalités.

b) Enquête 1977-1978 : étude des dossiers « délinquants » de cinq cabinets de juges d'enfants à Marseille, Nanterre, Paris et Versailles. Sur 386 enfants :

— 199 Français : 51,6 %
— 187 étrangers : 48,4 %,
dont 36,5 % Maghrébins,
6,7 % Espagnols, Portugais,
Italiens, 5,2 % autres nationalités ».

Il est hors question, dans ce modeste compte rendu, de relever en détail tous les aspects qu'aborde l'ouvrage de Maria Llaumett. A travers ces quelques citations, le lecteur aura compris qu'il est indispensable de le lire pour avoir une idée de la réalité de l'immigration en France. A travers sa lecture, c'est nombre de citadelles des préjugés qui s'écroulent face à l'assaut des faits... « Un livre à lire avec le cœur et la tête », comme le dit si justement Antonio Perotti.

L.A.

(1) C.I.E.M. l'Harmattan.
Les jeunes d'origine étrangère de la marginalisation à la participation

* Le court métrage algérien est présent au VI^e Festival de Clermont-Ferrand qui tient ses assises jusqu'au 25 février courant. 62 métrages sont en compétition officielle, tandis que le programme parallèle prévoit une rétrospective du cinéma d'animation depuis les origines.

* Le mont Ilaman, qui culmine à 2 823 mètres d'altitude en plein Hoggar, a été vaincu. C'est une première mondiale que vient de réaliser, grâce à cet exploit, la cordée française « groupe alpin de haute montagne ». Après six jours d'escalade pénible sur une roche très friable, les grimpeurs, au nombre de sept, ont planté leurs piolets sur le sommet, en empruntant un itinéraire situé sur la face sud restée jusque-là inviolée.

En 1935, cette montagne proche de l'Assekrem a été gravie par sa face sud-ouest.

* Le prochain Salon du livre de Paris se tiendra au Grand Palais du 23 au 28 mars 1984. 450 stands sont prévus pour les 800 exposants qui tiendront... salon. A remarquer qu'à cette occasion, le prix littéraire des Radios libres couronnera un roman, parmi les cinq retenus par le jury des animateurs d'émissions littéraires.

L'ouvrage du jeune marocain Abdelhak Serhane, « Messaouda » (paru au Seuil) figure parmi les romans retenus par le jury.

Condoléances

Souvenez-vous d'Abdellatif Boulachab monté au ciel, escorté par les anges, le 7 février 1984. Il venait d'avoir deux ans.

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN
171, rue de la Croix-Nivert
75015 PARIS

**« Réflexion
sur la littérature
algérienne
d'expression française :
passé, présent et devenir**

Conférence
donnée par
M. Noureddine Aba
le mardi
28 février 1984
à 18 h 30

au Centre Culturel Algérien
171, rue de la Croix-Nivert
75015 PARIS
Tél. : 554.95.31

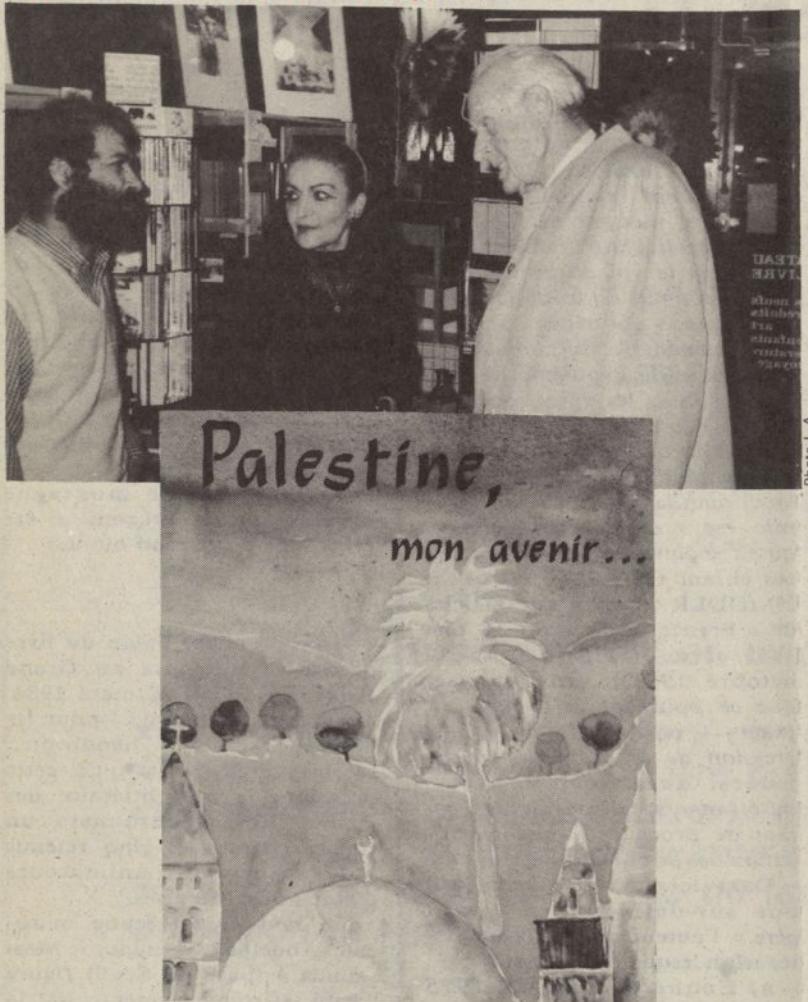
Métro : BOUCICAUT

Livres

« Palestine, mon avenir »

le chant d'amour...

Texte admirable. Récits d'enfance pour chanter l'amour de la Palestine ; « Palestine mon avenir... » édité par « Terre Unie » vient rappeler au monde l'histoire de cette terre arabe spoliée et raviver dans nos coeurs la flamme du souvenir, et les braises ardentes de l'espérance...



Samir Salamah et Denise Barrat s'entretenant avec le professeur Jean Dresch à l'occasion de l'exposition d'aquarelles illustrant l'ouvrage.

* Neuf récits pour parler de la Palestine. Neuf, qui auraient pu être cent ou mille, pour raconter la patrie, l'exil, la guerre. Leur auteurs ont pour noms : Yasmina, Youssef, Khalil ou Rachid...

Avec des mots simples, des mots d'enfants, ces récits chantent la Palestine, Jérusalem, Phalastine, cette terre arabe où sont enfouies leurs racines ; cette Phalastine qui embaumait des parfums des oranges, « entre le chant du Muezzin appelant à la prière et les sons des cloches de l'église », comme dit Yasmina. « Mais, soudain, dit encore Yasmina, je me suis trouvée loin de cette maison que j'aime, de cette terre où j'ai mes racines, il n'y avait plus l'appel du muezzin ni la sonnerie des cloches, ni les oranges, ni les cousins. Il n'y avait plus les fêtes et je ne comprenais pas pourquoi ! » Plus loin, Yasmina ajoute : « quand j'entendais tous les enfants autour de moi parler de leur pays en disant « mon pays » je me sentais une orpheline de mon pays... »

Rachid, lui, dit : « Les avions survolaient le fleuve leur bruit était assourdissant

Nous étions à l'école en classe de géographie quand les avions sont passés l'autobus est venu transpercer la carte de l'univers et un copain a eu la main gauche arrachée (...)

J'ai alors couru à notre petite maison en toile ma mère gisant morte devant la tente »

Youssef, pour sa part, quoique né dans le camp de Chatila au Liban, clame haut : « dans ma tête, je suis né à Ramallah en Palestine ! »

Lisez, lisez ces textes regroupés dans cet ouvrage, « Palestine mon avenir... » ; car, comme le dit Zohra, « derrière chaque Palestinien, il y avait une grande histoire ».

Samir Salamah, peintre palestinien, qui a réalisé les aquarelles illustrant les pages, a ajouté à la chaleur des textes une dimension iconographique qui amplifie la force des mots et la puissance de ces chants d'amour pour la Palestine.

Palestine,
mon avenir
Texte : Denise Barrat
Aquarelles : Samir Salamah
Editions : Terre Unie
51, rue Vivienne 75002 Paris

Théâtre

« Ferdaous... une voix en enfer »



★ Ferdaous. Traduction : paradis, eden...

« Ferdaous... une voix en enfer », qu'interprète actuellement « la compagnie du carrefour de la différence », est tiré de l'œuvre Naoual El Saadaoui, romancière égyptienne, qui avait été couronnée, il y a deux ans, du « prix de l'Amitié Franco-Arabe ».

La voix de Ferdaous, c'est un peu la voix de toutes ces femmes en révolte contre la domination patriarcale, qui, depuis des siècles, font d'elles les éternelles laissées pour compte, victimes de l'injustice et de l'oppression.

Mais comment Ferdaous pourra-t-elle lever l'étandard de la révolte « comment une femme seule pourrait-elle changer le cours des choses... ? » Monologue poignant qui nous entraîne dans l'inextricable labyrinthe où la femme erre à la quête de son identité de femme ; identité perdue par le laminage des siècles d'aliénation qui denient à la femme toute personnalité propre.

Il n'y a femme que parce Corps il y a, lit l'héroïne dans le regard des autres. Alors voilà le corps pris dans la tourmente d'une vie marquée par le fer rouge des cérémonies d'excision et de prostitution.

Fillette, Ferdaous subira les caresses furtives de l'hypocrite oncle, appelé à s'occuper de la scolarité de l'enfant. Pubère, Ferdaous sera cédée contre une dot à un vieillard sénile et qui exercera le vil chantage de la nourriture contre le corps. Prostituée, contre son gré, l'héroïne trouvera, au bout d'un itinéraire parsemé par l'avilissement des autres, le destin d'une femme libre.

Naoual El Saadaoui, l'auteur de « Ferdaous... », est née en Egypte. Elle a exercé dans les années 50 dans les dispensaires des campagnes égyptiennes en qualité de médecin.

En 1973, elle entreprend des recherches sur la sexualité féminine, bousculant ainsi les tabous et rompt avec le complot du silence imposé par le poids des habitudes séculaires.

« La femme et la sexualité », un des premiers livres de l'auteur, a eu un certain retentissement même, comme c'était prévisible, il se heurta à l'inévoable incompréhension des traditionnalistes.

« Ferdaous... » se présente comme un cri de révolte qui jaillit avec d'autant plus de force et de véhémence qu'il fut longtemps bâillonné voire garroté, par la domination patriarcale.

L.A.

Ferdaous...
Une voix en enfer
de Naoual El Saadaoui
mise en scène de Diden Oumer
La compagnie carrefour de la différence
1, Passage du Bureau —
75011 Paris.
Jusqu'au 26 février.

★ Cérémonie, chargée d'amitié et de symboles que la cérémonie qui s'est déroulée l'autre vendredi à Paris, et qui a vu le cinéaste égyptien Youcef Chahine, élevé au grade de commandeur des Arts et des Lettres par M. Jack Lang, ministre français de la culture.

A travers cette décoration qui vient de distinguer l'auteur de « Gare centrale », « la Terre » et « Mémoire », c'est un peu un hommage qui est rendu à tous les cinéastes méditerranéens, et plus particulièrement arabes.

Youcef Chahine prépare actuellement un film sur la campagne de Bonaparte en Egypte, vue à travers l'œil d'un homme de sciences de l'époque et dont le rôle est interprété par Michel Piccoli.

PARENTS ET ENFANTS DANS L'IMMIGRATION
Session organisée par le Service National de la Pastorale des Migrants
samedi 11 — dimanche 12 février 1984

Samedi 11 et dimanche 12 février 1984, se déroulait à Chantilly un week-end de réflexion sur la manière dont se transmet et se recrée l'héritage culturel et religieux dans l'immigration. Cette session réunissait des travailleurs sociaux, des éducateurs, des visiteurs de prison, etc... qui ont des relations quotidiennes avec des travailleurs migrants et leur famille. Ils étaient venus là animés par le désir de mieux saisir les modalités qui régissent la communauté de migrants, afin par là-même de mieux les aider.

Ce fut une session riche d'enseignements à tous égards. Monsieur Costes Secrétaire National de la Pastorale des Migrants devait ouvrir la session en posant le problème de la famille émigrée vivant en France. Cette famille qui transplantée dans un autre milieu (souvent hostile) va porter les tensions du changement. Elle va alors se révéler comme le domaine privilégié de l'interculturel et devient le lieu de négociation de plusieurs croyances. Monsieur Adil Jzaouli, psycho-sociologue, exposa par la suite le problème de l'évolution des rapports entre enfants et parents maghrébins. A travers ces rapports, c'est tout le problème de la transmission de la culture qui est évoqué et la manière dont les enfants la perçoivent et la reçoivent. La transplantation de la famille maghrébine en France, avec toutes ses valeurs, ne se fait pas sans heurt dans la cité de banlieue. Au niveau des parents, on assiste à un changement quant à la répartition des rôles, la mère finissant par tout gérer et au niveau des enfants, le fossé avec les parents s'élargit, surtout au moment de la crise d'adolescence qui va focaliser tous les problèmes de cette jeunesse issue de l'immigration. Mais, ajoutera M. Jzaouli, il semble que depuis cinq ou six ans, il y ait un changement du comportement des enfants vis-à-vis de leurs parents concrétisé par la Marche du 3 décembre. La situation raciste actuelle amène les enfants à une reconnaissance de leurs parents dont ils sont issus. Ils retrouvent ainsi leurs racines et au lieu de déprécier les années de misère de leur père, ils se solidarisent avec eux.

Le Prêtre Emile Orangen est intervenu pour parler de « la transmission culturelle et religieuse dans la société d'aujourd'hui ». Il situe ce problème dans un contexte général et M. Sadeck Salam, Professeur à l'Université de Rouen, parla de la transmission de la foi dans l'Islam plus

particulièrement. Il note que l'Islam est une religion qui joue un rôle dans les conduites culturelles et donc la transmission de la foi ne se fait pas d'une manière directe.

Il n'y a pas d'enseignement explicite des parents aux enfants et la foi dans l'Islam en France est beaucoup plus vécue, intériorisée que formulée. Des événements auxquels participe l'enfant ponctuent la vie familiale musulmane : le mois de Ramadhan, les fêtes religieuses, les réunions de familiales à l'occasion du départ et du retour d'un pèlerin de la Mecque, les prières à la maison... Les enfants de migrants ont ainsi un accès indirect à la foi et de ce fait l'attachement communautaire est plus grand que l'attachement à la foi. M. Sadeck a évoqué également la crainte que tout enseignement, regroupement religieux pouvait inspirer aux français quand il s'agit des musulmans, alors que la religion musulmane est la deuxième religion de France.

A cours de la session, des ateliers spécialisés abordant chacun un thème touchant l'immigration (l'école, le quartier, l'emploi, la femme, etc.) permettaient aux participants de s'exprimer par petits groupes, d'échanger leurs expériences et leurs questions.

Un film vidéo d'une pièce de théâtre réalisé par « La Rose des Sables » a été projeté à l'assistance. La Compagnie « Rose des Sables » est composée essentiellement de jeunes filles maghrébines. La pièce de théâtre jouée en français et en arabe avec un humour corrosif, mettait en scène une mère gardienne des traditions qui se heurte au mode de vie que ses enfants, une fille et un garçon, aspirent à vivre. Situation où chacun de nous pouvait se reconnaître et ne laisse personne indifférent. Un débat animé par M. Belkacem Khider, travailleur social, et deux jeunes garçons algériens issus de la seconde génération devait avoir lieu avec tous les membres de l'assistance.

Ce fut une session très intéressante et studieuse. La grande majorité de l'assistance était française et venait des quatre coins de la France. Ils voulaient repartir de ce week-end avec des éléments qui leur permettraient de mener à bien l'action qu'ils entreprendraient aux côtés des immigrés.

Y. AMINA

FILM : LE CALIFE D'ARGENTEUIL
Une émission de Carlos Pirskey — Réalisation Tania Agopian
Diffusion sur FR3 le samedi 3 mars à 14 h 55

Vous les connaissez sûrement car on a souvent parlé d'eux... C'est l'équipe qui a édifié le « California Burg ». On a déjà tout dit sur eux et l'on pouvait s'attendre une fois de plus à un documentaire « questions-réponses ». On est également surpris par le ton qui est donné au film. Un ton humoristique, souligné par une musique fort agréable et aux pointes ironiques, font que l'on suit jusqu'au bout cette aventure même si on la connaît par cœur. On parcourt ainsi l'itinéraire de ces jeunes de la « zone », de ces oubliés d'une société industrielle qui se mettent à rêver. Une limousine, sillonnant la ville revient comme un leitmotiv, pour rappeler à ces jeunes que la fortune existe, qu'elle les côtoie et qu'ils doivent persévérer. C'est le temps des réunions en bande n'importe où, dans la cité, dans une voiture, dans un café ; et c'est le temps aussi des « et si... ». A les voir ainsi, on pourrait penser qu'ils préparent « un casse », « un coup », car après tout ne sont-ils pas des maghrébins, des français aussi paumés que ces derniers que l'on veut oublier qu'ils sont français.

Une bonne française, jouée par Hélène Duc, regarde avec nous l'aventure de ces jeunes. Elle se pose les questions que tout français moyen se donne le droit de poser. « Ces jeunes ne peuvent réussir ». « Ce sont tous des drogués ». « L'argent qu'ils ont n'a pas été gagné honnêtement », etc... Et à ces jeunes de Bezons de lui démontrer que tout s'est fait dans la légalité, et avec un certain sérieux, enfin ce qu'il faut pour mener à bien l'entreprise. On connaît le résultat.

L'originalité du film est qu'il ne pose pas le

problème de la seconde génération, du racisme d'une manière directe comme on a tendance à le faire actuellement ; ce film nous présente des jeunes nourris de rêves et qui tous ensemble unis par le même espoir, décident de sortir de ces ZUP où on les enferme. Ces jeunes aussi bien maghrébins que français car, que l'on ne s'y trompe pas, la délinquance, le désespoir, le chômage ne touchent pas seulement les têtes frisées mais aussi des jeunes français qui, issus de milieux modestes, subissent les contrecoups de la crise, prennent leur destin en mains.

Comme un jeune français le dira, monter une entreprise honnête, c'est plus dur que lorsqu'il « zonait ».

Mais, au-delà de l'intérêt que l'on peut porter au film, des questions se posent. En effet, ce genre de production tentant de « blanchir » ces jeunes de la deuxième génération n'est pas sans équivoque, d'autant que cette expérience du « California Burg » a été maintes fois citée et expliquée. On peut penser en effet, que d'un côté cela part d'un bon sentiment, mais d'un autre côté avec le climat actuel on serait tenté de parler de bons maghrébins et de mauvais maghrébins, de faire une différence entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas. Cette distinction à l'heure actuelle n'est pas la bienvenue.

Ce jugement ne remet pas en cause la qualité du film qui est le mieux qu'on ait fait sur ces jeunes du « California Burg ». Mais il est à regretter qu'il ne fut pas le premier à nous les présenter.

Y. AMINA

TOURNOI INTERNATIONAL DE BOXE DU 24 FEVRIER

Meguelati, un jeune de l'émigration, crée l'événement

Le tournoi international de boxe du 24 février a démarré sur les chapeaux de roue le 19 février, à la salle Harcha, à Alger.

Cette manifestation internationale regroupe sept nations dont l'Algérie, avec une quarantaine de boxeurs (équipe nationale et les sélections de l'Est, de l'Ouest et du Centre), la Yougoslavie avec 6, la Tchécoslovaquie avec 4, l'Italie avec 7, l'URSS avec 4, l'Indonésie avec 4, et la Syrie avec 4.

Le 20 février, pour la deuxième journée, il y avait onze combats au programme.

Le boxeur Meguelati, 19 ans, dans la catégorie des 67 kg (welter) de la sélection algérienne du Centre, a été incontestablement la révélation de la soirée de dimanche. Boxant pour la première fois dans un tournoi international, ce jeune Algérien résidant en France, qui est en train d'accomplir son service national, a montré des qualités certaines devant l'international Hadj-Allah plus expérimenté. Malgré sa défaite aux points, contestée d'ailleurs et à juste titre par le public, Meguelati, grâce à sa technique raffinée, a sérieusement inquiété son adversaire durant les trois rounds.

Cependant, l'Italien, plus expérimenté, a remporté la victoire grâce à un léger avantage au 1^e round.

La première journée (samedi) a été favorable aux Algériens qui se sont distingués en dominant leurs adversaires des autres pays auxquels ils étaient opposés.

Le meilleur combat, qui a été une finale avant la lettre, a mis aux prises, dans la catégorie des légers, l'Italien Kara au Yougoslave Gaiche. Dans un combat très techni-

que que le public a beaucoup apprécié, l'Italien l'a emporté aux points.

L'Algérien Djebel, de la sélection du Centre, dans la catégorie des 57 kg (plume), a été le meilleur boxeur algérien de la soirée. Il a disposé du Yougoslave Yakoubi aux points.

Trois autres boxeurs algériens de la catégorie des légers (60 kg) se sont également qualifiés. Il s'agit de Kahli (de la sélection Ouest), face à Puha (Tchécoslovaquie) aux points, de Lamri (sélection Ouest) face à l'Indonésien Hadi, également aux points, et de Ounes, de l'équipe nationale, devant Maher de la Syrie par arrêt de l'arbitre au troisième round.

La déception est venue de l'international Ouadahi qui, malgré sa longue expérience (sept ans en équipe nationale), n'a pas pu résister à Amrouche, un « bleu » qui lui en a fait voir de toutes les couleurs.

Dans la catégorie des plumes (57 kg), l'international Saïd Azeddine s'est imposé logiquement devant l'Indonésien Koharudin aux points.

Football à Fréjus (Région Sud)

Le sport est un excellent moyen d'expression et de contact de la communauté algérienne regroupée au sein de notre Amicale.

L'illustration en a été donnée tout dernièrement avec une rencontre de football organisée par le comité de Fréjus, entre les équipes de Fréjus-Saint Raphaël et Martigues.

Après un match attrayant qui s'est soldé par la victoire des Varois (4-2), tous les joueurs et dirigeants se sont retrouvés dans les locaux de l'Amicale pour une rencontre autour de la table. Un excellent moyen également de resserrer les rangs de notre communauté.



L'E.N. éliminée par l'Egypte (1 à 0)

L'équipe nationale algérienne de football n'ira pas à Los Angeles. Un onze égyptien pas si invulnérable que cela lui a barré la route de l'Amérique... Un onze égyptien passablement aidé par un public fanatisé. La rencontre a d'ailleurs tourné en pugilat qui n'a pris fin qu'avec l'intervention d'un service d'ordre lui aussi fanatisé.

Mais le mal était fait depuis le début de la deuxième mi-temps, avec le but de Ala Nabil. Mais, au fait, l'élimination n'a-t-elle pas été consommée dès le match-aller à Alger où les Egyptiens nous ont tenu en échec 1 but à 1 ?

Le chef de l'Etat égyptien, M. Hosni Moubarak, a reçu le 18 février, au Caire, l'équipe nationale de foot-ball.

Il est à rappeler qu'au delà des résultats obtenus, ces rencontres sportives entre jeunes Algériens et Egyptiens, que ce soit à Alger ou au Caire, sont des manifestations qui traduisent la solidité des liens fraternels et de solidarité qui ont toujours existé entre les deux peuples algérien et égyptien.

L'équipe nationale algérienne de football a quitté le Caire le 17 février en fin d'après-midi à destination de Ryadh pour une rencontre amicale contre l'Arabie Séoudite.



Après le match Algérie-Egypte

Alger (APS). Les commentaires qui ont suivi le match retour Algérie-Egypte comptant pour le dernier tour qualificatif des jeux de Los Angeles et qui a vu l'élimination de l'équipe algérienne, sont dominés essentiellement par trois sujets : les incidents, la prestation des joueurs algériens et l'avenir de l'équipe nationale.

Concernant les incidents, les sportifs algériens estiment que les scènes de bagarres qui ont éclaté entre les joueurs des deux camps, ne sont que la conséquence « d'une campagne chauvine de la presse égyptienne qui a trop « gonflé » le public et les joueurs ».

Les caricatures faisant les éloges d'un « football égyptien retrouvé », les commentaires demandant « la victoire à n'importe quel prix » ne pouvaient que créer une ambiance sensible et un environnement hostile à un déroulement correct d'une rencontre sportive.

Ces incidents — heureusement sans gravité — étaient même prévisibles dans la mesure où le même climat a caractérisé les récentes

compétitions africaines organisées au Caire, particulièrement celles des championnats d'Afrique de hand-ball où la victoire de l'équipe algérienne a été qualifiée, à l'époque, de la victoire du courage.

Ayant boycotté pendant très longtemps les stades africains « en raison de l'insécurité qui règne autour des rencontres », les Egyptiens semblent oublier le passé pour adopter des attitudes qu'ils dénonçaient dans les années 70.

Ces « regrettables scènes » n'ont pas occulté la production de l'équipe nationale, jugée dans l'ensemble insuffisante pour prétendre à une qualification.

Individuellement, seuls quelques joueurs ont essayé de mieux faire, comme l'arrière droit Chaib, le demi-défensif Kaci Said, le défenseur central Guendouz et, à un degré moindre, Fergani qui s'est dépensé irrégulièrement. Le reste de l'équipe n'a été que l'ombre de lui-même à l'image des joueurs professionnels comme Zidane, Madjer et Tlemcani. C'est donc tout le dispositif offensif qui n'a pas tourné comme en témoignent

les rares actions déclenchées par ce comportement.

Collectivement, l'équipe algérienne a fourni une bonne première mi-temps compte tenu des consignes de l'entraîneur qui a pensé contenir l'adversaire durant cette période avant de passer à l'attaque en seconde mi-temps. La vision de Mahieddine Khalef aurait pu être juste si les Egyptiens n'avaient pas marqué un but au début de la deuxième mi-temps. Ce but, qui a libéré le onze égyptien visiblement contracté et jouant la peur au ventre, a, en outre, désarçonné la sélection algérienne qui a perdu de son calme, ce qui a créé une certaine « débandade » dans la confection des mouvements.

En dépit de ses nombreuses confrontations internationales, l'équipe algérienne n'arrive pas encore à se débarrasser de ce défaut qui lui joue souvent un mauvais tour. On a vu, à maintes reprises, les joueurs algériens passer facilement d'une position de force à une position de faiblesse en raison du manque de maîtrise des nerfs.

Les péripéties de la rencontre du

17 février sont paradoxalement moins développées par le sportif algérien qui évoque plus l'avenir de l'équipe nationale que son élimination. L'avenir, c'est la prochaine coupe d'Afrique des nations qui aura lieu du 3 au 17 mars en Côte d'Ivoire, et les prochains tours éliminatoires de la Coupe du monde. Ce qui ressort des différents commentaires est que cette dernière compétition constitue, aux yeux de tous les Algériens, l'objectif primordial.

La coupe d'Afrique ? Ils estiment qu'elle doit être une première étape pour la constitution de l'équipe qui sera appelée à jouer les futures rencontres éliminatoires de la Coupe du monde. On pense qu'il est nécessaire de faire confiance à des jeunes qui ne sont certes pas encore compétitifs mais qui pourraient combler cet handicap par la motivation. Motivation qui, malheureusement, fait défaut à certains joueurs chevronnés.

L'entraîneur national, qui a déjà réfléchi à cette solution, semble réticent pour la simple raison que lui-même n'est pas sûr de rester après la coupe d'Afrique.